

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1904

Artikel: Appel à la haine en politique : ça marche
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les villes ancrées à gauche

Yvette Jaggi • 21 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16965>

Les majorités roses-vertes s'imposent dans les villes. Mais les populistes y progressent et les affaires urbaines se compliquent

Ces vingt dernières années, la gauche et les Verts ont progressivement conquis la majorité dans la plupart des plus grandes communes du pays. Tout a commencé aux élections bernoises de l'automne 1988, avec l'accession de l'entente rouge-verte-centre (RGM) à une majorité que les partis bourgeois avaient détenue pendant des décennies dans la capitale du grand canton.

Même retournement un an plus tard à Lausanne avec l'élection d'une majorité rose-verte, après 40 ans d'hégémonie radicale et libérale. Ont suivi le printemps zurichois de 1990 et bien d'autres bonnes nouvelles. Quinze ans plus tard, nombre de villes, à l'exemple de Saint-Gall, Montreux, Winterthour ou Fribourg se sont donné, pour la première fois de leur histoire, un président ou un syndic socialiste.

Cette situation se confirme en ce début de 2011. A Genève, le

Conseil administratif devrait se maintenir fermement à gauche; à Lausanne, la liste rose-rouge-verte à six passe en bloc au premier tour pour l'élection des sept conseillers municipaux; à Fribourg, la gauche conserve la syndiculture et la majorité à l'exécutif de la ville.

Les choses n'apparaissent pas toujours aussi clairement dans les parlements des villes. Les élus y représentent des formations plus diverses, plus divisées aussi, surtout à droite où l'éloignement durable du pouvoir affaiblit l'espoir de gagner et diminue les vocations. De plus, l'UDC, qui s'en prend désormais aux villes, progresse dans les conseils où ses élus occupent silencieusement un nombre croissant de sièges – pas plus diserts que leurs rivaux locaux du type MCG. Dans ces formations de la droite populiste et protestaire dominant les listes compactes dans les urnes et les leaders à la tribune. De quoi perturber les débats et déstabiliser les majorités les moins nettes. Mais pas de quoi accéder aux exécutifs. L'UDC n'y aspire d'ailleurs pas vraiment,

par crainte de se compromettre et de s'y embourber, à l'instar de son conseiller fédéral Ueli Maurer.

Confortées par la claire volonté des électeurs, les majorités roses-vertes auraient tort de se reposer sur leurs lauriers. Elles devront au contraire serrer les rangs pour faire avancer leurs grands projets prioritaires: construction de logements, aménagement des transports publics, institutions de la petite enfance, développement social durable. Le tout en gardant le cap financier, sous peine de subir de cruelles corrections budgétaires, comme à Zurich en ce début d'année.

Autre défi, fondamental: la gauche devrait participer plus activement à la réflexion sur l'avenir urbanistique des villes, sur leur manière d'occuper le territoire, sur leur position géopolitique dans la Suisse fédérale. Rompant avec l'idéologie antiurbaine, une production théorique, originale et réaliste, se développe à ce propos, dans laquelle les élus peuvent plonger pour alimenter leur pensée.

Appel à la haine en politique: ça marche

Albert Tille • 13 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16896>

Actualité du philosophe anglais Bertrand Russell

«Chaque mouvement politique

qui réussit s'adresse à l'envie, à la rivalité ou à la haine, mais jamais au besoin de collaboration». Ces propos,

prononcés il y a plus de 80 ans par Bertrand Russell, n'ont pas pris une ride. Il suffit de voir le contenu des affiches et des

pleines pages de publicité du premier parti de Suisse. La réédition des *Essais sceptiques*¹⁶ du mathématicien et philosophe anglais mérite donc un détour.

Le scepticisme de Russell n'est pas le doute systématique d'un intellectuel désabusé, mais la défiance envers les croyances qui ne sont jamais vérifiées par les faits. Cette démarche empirique fait apparaître les faux-semblants politiques et remonter à la surface les stratégies opaques.

La clé du succès consiste, pour le politicien, à défendre des opinions qui semblent justes au citoyen moyen et à fournir à leur appui des arguments de la plus extrême simplicité. Le politicien habile choisira d'attiser les passions les plus faciles à soulever. Nous sommes par nature enclins à attribuer nos malheurs à la méchanceté des autres. Nous n'aimons pas être privés d'un ennemi; nous avons besoin de haïr quelqu'un quand

nous souffrons. Le politicien qui a la noblesse de défendre ce qui est considéré comme juste par une analyse éclairée et qui préconisera la coopération pour y parvenir sera balayé pour faire place à d'autres.

Pour Russell, l'expert (souvent un fonctionnaire), qui ne vise pas le pouvoir politique, est de nature différente. Il recherche ce qui serait avantageux plutôt que ce qui serait populaire. Mais il a tendance à surestimer l'importance du domaine dont il est spécialiste. Il perçoit mal les passions populaires et sous-estime la nécessité du consentement aux mesures administratives qu'il suggère. Il est donc impossible de transférer le pouvoir aux fonctionnaires.

Mais, dans une société de plus en plus complexe, il conviendrait que les experts acquièrent plus d'influence. On devrait y parvenir en réunissant le plus grand nombre de sceptiques pour

combattre les idéologies aveuglantes et les croyances aux programmes politiques attrayants. Si la presse abandonne les excitations à la haine, une nouvelle génération mieux éduquée verra la nécessité d'une politique de coopération plutôt que de confrontation.

Plusieurs générations se sont succédé, mais les espoirs du pacifiste et internationaliste avant l'heure qu'était Bertrand Russell ne se sont évidemment pas réalisés. La mondialisation fait renaître le protectionnisme et le danger de guerre commerciale. Les migrations soulèvent des passions irrationnelles. En Suisse, la politique de coopération, qui semblait être une caractéristique nationale, est une vertu dépassée.

Russell rêvait d'un monde plus rationnel éclairé par le scepticisme. Il avait tort. Mais il avait raison d'être sceptique à l'égard de son scepticisme.

Imposition des entreprises: pour sept milliards de francs suisses

André Gavillet • 16 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16927>

Quelle est la validité d'un vote quand le Conseil fédéral reconnaît que le peuple a été trompé?

La perte fiscale sera de sept milliards. Mais les parlementaires qui ont voté la loi sur l'imposition des entreprises¹⁰ l'ignoraient. Hans-Rudolf Merz ne leur en a pas soufflé mot. Le Conseil fédéral n'a pas exigé que soient

menées les recherches permettant d'obtenir des projections sérieuses. Et pourtant, avant la votation populaire, il a signé, à la légère selon Eveline Widmer-Schlumpf, l'opuscule¹¹ renseignant sur l'enjeu de la votation, qui ne mentionnait qu'un manque à gagner fiscal de quelques dizaines de millions.

Le peuple, qui a de justesse

accepté la loi, a donc été trompé: les instances compétentes seront-elles saisies pour une invalidation *a posteriori* de la votation? Il y a au moins un précédent: l'annulation par le Tribunal fédéral¹² de la votation cantonale bernoise sur le rattachement du Laufonnais après la découverte de l'affaire des caisses noires. Certes, le Conseil fédéral pourrait rectifier le dispositif. Refus¹³. Il invoque